Descriptif formation catégorie B (avec ou sans AAC / CS)

Age minimim légal d'inscription
Conduite accompagnée : à partir de 15 ans.
Hors conduite accompagnée : à partir de 16 ans

Age minimum légal pour passer l'épreuve pratique
- à partir de 17 ans

Pré-requis pour pouvoir s'inscrire
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France - Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives (si nécessaire)

Avant l'entrée en formation
Réaliser une évaluation préalable en conduite.
Signer un contrat de formation établi sur la base de l'évaluation.

Durée Formation
Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)
Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique). Avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école après le permis et un minimum de formation de 7h de conduite
Début de formation conseillée sur simulateur (peut remplacer jusqu'à 3 heures pratiques)

La conduite accompagnée : Particularités
Pour partir en conduite accompagnée, vous devez:
- Obtenir l'accord de votre assurance.
- Obtenir le Code
- Valider la Formation initiale par le formateur
- Réaliser un RDV préalable de 2h en présence de l'accompagnateur

Pendant la phase accompagnée, vous devrez réaliser:
- au moins 3000 km sur une durée de 1 an au minimum.
- au bout de 4/6 mois : 1er RDV pédagogique de contrôle
- au bout de 10/12 mois : 2ème RDV pédagogique de contrôle
(Un RDV de contrôle = 1h pratique + 2h théorique)

La conduite supervisée : Particularités
Pour partir en conduite supervisée, vous devez:
- Obtenir l'accord de votre assurance.
- Obtenir le Code
- Valider la Formation initiale par le formateur
- Réaliser un RDV préalable de 2h en présence de l'accompagnateur

Pendant la phase supervisée:
- pas de durée ni de distance, c'est selon vos besoins
- l'établissement organise des séances de contrôle pour évaluer les progrés

Moyens
Les formateurs sont titulaires des diplômes d'enseignants de la sécurité routière et de la conduite automobile, reconnus et certifiés par l'état.
Simulateur de conduite aggréé.
Tous les véhicules sont adaptés à l'enseignement dispensé.
Les parcours de conduite sont, autant que possible, adaptés à la progression des élèves
Utilisation de documents pédagogiques professionnels

Diplômes visés – Objectifs et enjeux
- Epreuve théorique, voir descriptif de la formation.
- Epreuve pratique, permet de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque usager de la route.
- L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en terme de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Obtenir la catégorie B du permis de conduire.

Recevabilité à l'épreuve du code
Le dossier doit avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès des services de l'état. Le candidat se voit attribuer un Numéro NEPH.

Recevabilité à l'épreuve de conduite
Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite.
Obtenir le code de la route.

PROGRAMME FORMATION – BASE DE TRAVAIL

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
Démarrer et s'arrêter.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
Utiliser la boîte de vitesses.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
Regarder autour de soi et avertir.
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
Adapter l'allure aux situations.
Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
Tourner à droite et à gauche en agglomération.
Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
Croiser, dépasser, être dépassé.
Passer des virages et conduire en déclivité.
Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes.Savoir en tenir compte.
Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts …

4**. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique Suivre un itinéraire de manière autonome.**
Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Pratiquer l'écoconduite.